

La notion de la citoyenneté dans l'anthropologie politique de La Réunion

Barbara Waldis

Comment étudier les rapports entre multiculturalité et citoyenneté dans un cadre postcolonial ? Quelles analyses existent à ce propos en anthropologie et quels en sont les écueils ? La recherche menée sur l'éducation à la citoyenneté dans différents milieux de socialisation comme les institutions scolaires, les institutions sociales et les associations sociopolitiques à La Réunion¹ me donne l'opportunité de discuter ces questionnements. L'analyse des discours des enseignant-e-s (Waldis 2005) et celle des prises de position dans la presse sur le lien entre culture et citoyenneté (Waldis 2008) m'ont amenée à reconsidérer la notion de citoyenneté dans sa conceptualisation, dans son contexte politique postcolonial et dans les discours anthropologiques existants à La Réunion. Au lieu de me pencher sur les résultats de terrain, je présente dans ce texte comment à travers l'étude ma perception de la citoyenneté a évolué et quel regard je pose sur les travaux d'anthropologie politique de La Réunion. En fait, je propose dans ce texte ce qui constitue pour moi l'approche à 'l'abstraction concrète' que constitue, selon Christian Giordano (2004), la citoyenneté. Autrement dit, je présente donc ce que je considère à posteriori être les présupposés nécessaires à l'analyse de l'éducation citoyenne dans un contexte postcolonial et métissé : une notion de citoyenneté incluant statut et processus, une conceptualisation de la citoyenneté en milieu postcolonial au-delà de l'orientalisme et une approche de la citoyenneté en anthropologie politique de la Réunion.

D'une notion statutaire à la notion processuelle de la citoyenneté

Mener un terrain sur l'éducation à la citoyenneté place d'emblée l'enquête, par la nature de son objet, dans une conception de la notion de citoyenneté comme étant processuelle ou substantive. Cette perspective sur la citoyenneté se distingue d'une version classique statutaire de la citoyenneté. Cependant, le recours à une appréhension processuelle de la citoyenneté ne signifie pas négliger ses dimensions statutaires. En effet, une esquisse de la dynamique du champ de recherche de l'anthropologie de

¹ Cette recherche (avec soutien du FNS de 2003-2005) portait sur l'éducation civique et les valeurs multiculturelles dans les mondes insulaires de l'Océan Indien. En sus d'une observation multi-située consignée dans des notes de terrain, les corpus de données collectionnés sont les suivants : le matériel d'enseignement de l'éducation civique des quatre classes du collège ; discussions de groupes avec des professeurs d'éducation civique et avec des collégiens dans six collèges ; entretiens avec les personnes-clés de l'éducation civique et de l'éducation populaire à La Réunion ; discussions informelles avec des enseignant-e-s, des parents et des jeunes gens ; recensement systématique de la presse, discours formulés dans le cadre de groupes de travail relatifs à l'éducation populaire et à l'éducation à la citoyenneté auxquels j'ai participé.

la citoyenneté en lien avec certains développements de la mondialisation permet de comprendre les liens entre les deux approches, l'importance d'une perspective processuelle sur la citoyenneté et les limites de celle-ci.

Il y a soixante ans, la citoyenneté était conçue comme un statut garantissant dans un Etat-nation des droits égaux : « (It is) a bestowed status on those who are full members of a community. All who possess the status are equal with respect to the rights and duties with which the status is endowed » (Turner 2001: 189). Les éléments statutaire et juridique désignaient en Europe, dans les années 50 où prédominait une conception homogène de l'Etat-nation, la dimension et l'objectif les plus importants de la citoyenneté.

Une perspective contemporaine de la citoyenneté, tenant compte des réalités de sociétés mondialisées et transnationales, s'articule à partir de l'absence du statut et des droits, et met l'accent sur la participation: « When people make claims to belong to a state through collectively organizing to protect themselves against discrimination, gain rights, or make contributions to the development of that state and the life of people within it, they are said to be substantively acting as citizens, whether or not they have the legal documents that recognize their status of citizen » (Glick-Schiller, Furon 2002 : 361).

Le lien entre la définition juridico-normative et l'approche processuelle et participative peut être esquissé avec le développement récent de la notion de citoyenneté en anthropologie. Il s'articule à partir de la notion de nation. La théorie anthropologique classique de la nation (Gellner 1983) se base sur un paradigme structuro-fonctionnaliste et illustre donc une perspective holistique. C'est à partir d'une approche constructiviste et d'une structure duelle de la société (Hobsbawm 1990) que l'individu citoyen émerge en dialogue avec la nation et l'Etat. Sur cette base, la citoyenneté peut, en sciences sociales, se constituer en tant qu'objet de recherche au-delà de l'aspect formel et juridique et être analysée dans des processus sociaux s'articulant en tension entre normes institutionnelles et pratiques citoyennes.

En vertu des mouvements transnationaux et de la mondialisation économique, la perspective processuelle de la citoyenneté importe pour une autre raison. En effet, à partir des années soixante-dix, la mondialisation et les migrations transnationales mènent à des transformations importantes des structures politiques, économiques et sociales et les réseaux transnationaux se superposent à l'Etat-nation. Non seulement l'Etat-nation est confronté à une perte de pouvoir², mais les questions statutaires de la citoyenneté deviennent à la fois plus dramatiques et plus négligeables. Les migrations transnationales signifient que davantage d'individus résident à des endroits sans disposer des droits citoyens intégraux, quand bien même ces personnes participent économiquement, socialement et politiquement. Cela nécessite de considérer l'activité citoyenne non seulement d'un point de vue statutaire, mais de l'approcher également au travers la participation sans pour autant tomber dans l'autre extrême.

² Terence Turner (1993) parle d'une « perte de pouvoir étatique hégémoniale occidentale » appelée mondialisation. Jonathan Friedman (2003) relègue l'Etat parmi d'autres acteurs économiques ou internationaux avec ses intérêts propres, sans fonction de représentation de sa population. Stephen Castels (2000) situe la perte de pouvoir étatique au niveau territorial, socio-économique et juridique.

Cette perspective dialogique sur la citoyenneté est fondamentale pour l'étude sur l'éducation à la citoyenneté et le regard sur ce processus dans la presse. Les trois objectifs principaux de telles recherches sur la production de la citoyenneté dans le cadre scolaire sont d'évaluer l'importance de l'altérité, l'ethnicité et le langage dans la création de cohésion sociale suivant les modèles dominants dans un état ; les tensions entre ces idéaux et les différentes affiliations politiques, religieuses et ethniques ; ainsi que les manières dans lesquelles les autorités étatiques et les acteurs sociaux collectifs et individuels les négocient. La citoyenneté ainsi 'fabriquée' (Bénéï 2005) comprend donc explicitement un rapport à la différence culturelle, la négociation à partir de positionnements sociaux antagonistes et la prise en considération d'une organisation étatique stratifiée.

La citoyenneté en contexte postcolonial : en deçà de l'orientalisme et du nationalisme méthodologique

A partir de l'étude faite, l'analyse de l'éducation à la citoyenneté dans un contexte postcolonial présupposait deux autres mouvements de pensée. Elle implique d'abord de prendre de la distance par rapport à une perspective orientaliste sur la citoyenneté. Elle signifie ensuite d'admettre un conditionnement culturel de chaque concrétisation étatique de la citoyenneté. Ces deux mouvements constituent la base pour une critique d'un 'nationalisme méthodologique'³ dans le contexte postcolonial en question. Cela signifie de poser un regard critique sur les prémisses et les outils méthodologiques des recherches anthropologiques menées en matière de citoyenneté à La Réunion.

Les théories de la citoyenneté furent pensées pendant longtemps uniquement sur des modèles européens ou occidentaux. Une critique soulignant l'eurocentrisme des prémisses d'une citoyenneté occidentale et libérale fut donc nécessaire.⁴ Elle permet de considérer l'ancrage historique comme spécifique à chaque contexte étatique.

Ce relativisme conceptuel s'oppose à une perspective universaliste de la citoyenneté et enchaîne une deuxième reconnaissance : l'admission du conditionnement culturel de chaque Etat et donc l'inflexion culturelle spécifique de toute application de la citoyenneté (NicCraith 2003). Chaque Etat propose une signification spécifique de sa politique étatique ; dans un nationalisme ethnique, cette prise de position politique est explicite ; dans un nationalisme civique, la culture nationale est naturalisée et apparaît sous une forme normative.

La reconnaissance d'une teinte culturelle de chaque formulation de la citoyenneté est un pas vers l'abandon d'un 'nationalisme méthodologique'. La perception de la

³ « Scholars who share this intellectual orientation assume that countries are the natural units for comparative studies, equate society with the nation-state, and conflate national interests with the purposes of social sciences » (Wimmer, Glick-Schiller 2003: 576).

⁴ Engin Isin (2001) déconstruit très finement les prémisses et les préjugés orientalistes de Max Weber par rapport à la 'citoyenneté' et il conclut qu'il s'agit, en sciences sociales, de développer d'autres sensibilités face à l'altérité pour en finir avec la différence ontologique fondamentale entre Occident et Orient. Partha Chatterjee (1993) fait de même par rapport à la notion de nation, son point de départ est l'indignation devant l'orientalisme de Benedict Anderson (1983) qui limite les modèles de la nation à quelques 'modèles occidentaux'.

signification du nationalisme méthodologique est un processus continu et il concerne les présupposés et les outils méthodologiques de la recherche. Par ce processus, il devient possible de comprendre les caractéristiques et les limites d'une certaine concrétisation de la citoyenneté dans un contexte d'Etat-nation spécifique, autrement dit, il participe de la déconstruction (en tout cas d'une partie) de la naturalisation et de l'universalisation d'un modèle citoyen spécifique. Toujours dans une perspective processuelle de la citoyenneté, cette distanciation permet de considérer chaque concrétisation de citoyenneté ou d'Etat-nation en termes de culture de politiques étatiques.

La précarité du pouvoir étatique, l'importance des mouvements ou réseaux transnationaux et les conséquences de la mondialisation économique sont à la fois plus précoces et plus accentuées dans les états postcoloniaux (Comaroff, Comaroff 2006). Dès le début du projet colonial, la concurrence sur le marché économique a été beaucoup plus directe, le brassage des cultures a été un fait à partir de l'esclavage et de l'engagisme.⁵ La centralité de l'Etat est mise en question et l'économie doit être considérée comme facteur clé.⁶ Ces constats d'une 'citoyenneté flexible' (Ong 1996) valent en principe également pour le cas spécifique de La Réunion. Depuis son incorporation en tant que département français d'outre-mer, certains de ces développements constatés en Afrique et en Asie, notamment en ce qui concerne le pouvoir étatique et les conditions économiques, sont toutefois atténués.

L'histoire de peuplement de La Réunion, un des quatre départements français d'outre-mer (avec La Martinique, La Guadeloupe, La Guyane), se résume comme suit. Sans population autochtone et donc colonie de peuplement, une population française de colons, une population d'esclaves malgaches et africains y vivent à partir du 16^{ème} siècle. A partir du 17^{ème}, mais surtout durant le 18^{ème} siècle, et avec le développement économique de la canne à sucre (principale activité économique jusqu'à la guerre de 1939-1945) s'ajoute une population d'engagé-e-s immigré-e-s d'Inde, notamment d'origine tamoule. Des commerçants du Gujarat et de la Chine arrivent vers la fin du 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, environ dix pourcent de la population de La Réunion est née en France métropolitaine. Depuis une vingtaine d'années, il existe une immigration de plus en plus importante des îles Comores. La Réunion est aujourd'hui une société⁷ fortement métissée.

⁵ L'engagisme, *indenture* ou *coolie trade* en anglais, est la forme de travail contractuel qui a suivi l'esclavage, avec des conditions de travail à peine moins pénibles. Par le biais de l'engagisme, un nombre impressionnant de personnes, venant d'Inde mais aussi d'autres pays d'Asie, ont été déplacées durant tout le 19^{ème} siècle, notamment dans les 'îles à sucre' des colonies britanniques.

⁶ Robert Hefner (2001) est de l'avis que le lien entre économie et politique est un des facteurs qui distingue les Etats postcoloniaux des Etats occidentaux, car l'économie y joue, dès le départ, un rôle clé. Pour la République de Maurice, une analyse similaire a été menée : Suzanne Chazan (2001) caractérise la modernité de l'Etat mauricien entre autres par la contractualité économique initiale de sa population.

⁷ Les populations ont également amené leur religion. De ce fait catholicisme, hindouisme, islam et bouddhisme font partie de l'univers religieux à La Réunion.

Les conditions socioéconomiques actuelles de La Réunion sont difficiles. Sur cette île volcanique d'environ 2000 km² vivent environ 700'000 personnes. En plus, 100'000 Réunionnais-e-s vivent en France métropolitaine. Au niveau de l'éducation, des transports et de l'économie en général, l'île dépend fortement de la France métropolitaine, plus de vingt pourcent de la population vit avec le RMI et plus de la moitié du commerce extérieur se fait avec la France métropolitaine.

La Réunion a été créée comme département français d'outre-mer⁸ en 1946 et le statut de Région suivit avec les lois sur la décentralisation en 1982. Avec la création du département, une égalité formelle existe au niveau des droits citoyens individuels, civiques et politiques.⁹ L'égalité des droits sociaux est encore récente et ce n'est qu'à partir de 1996 que le RMI a été adapté aux montants de la métropole (Oraison 1998). La Réunion illustre « la volonté de la France de se projeter au delà des océans », c'est « la France de l'océan Indien » (Benjamin, Godard 1999 : 31), elle représente dans l'océan Indien les principes républicains et universalistes de la citoyenneté française. Cette société insulaire organisée par une infrastructure française qui implique des relations de dépendance spécifiques, connaît et adopte néanmoins ses propres modèles culturels et son propre développement : d'une part en tant que région de la France, La Réunion s'acculture continuellement à une infrastructure française prépondérante ; d'autre part en tant qu'espace insulaire dans l'océan Indien, les interactions quotidiennes entre maîtres français, esclaves malgaches, africain-e-s et engagé-e-s de l'Inde ont contribué depuis le début du projet colonial et du peuplement de l'île à la créolisation des modèles culturels. Les effets de la mondialisation des vingt années dernières engendrent de nouvelles alliances, d'autres dépendances et des flux migratoires.

Le dispositif français en matière de langues régionales implique qu'à l'école, dans les médias, et dans les situations formelles des institutions en général, la langue (officielle) est le français. Le créole est plus présent dans l'espace public non-gouvernemental et informel. En tant que langue quotidienne, il est pratiqué par la

⁸ C'est le résultat des luttes de politiciens de gauche des outre-mer et de Paris. A La Réunion, ce combat était mené notamment par Raymond Vergès, le président du Comité Républicain de l'Action Démocratique et Sociale (CRADS) et Léon Lepervanche de la Fédération réunionnaise de la Ligue des droits de l'homme et des syndicats. La lutte pour l'indépendance a été menée par les communistes, et jusque dans les années 1960, l'évocation même de cette possibilité menaçait la stabilité. Pour des raisons économiques, aujourd'hui la question ne se pose plus sérieusement.

⁹ Dans le cadre colonial, l'inclusion et l'exclusion produites simultanément par la citoyenneté sont particulièrement flagrantes. Dans la première période après l'abolition de l'esclavage en 1848, être appelé 'citoyen' est devenu péjoratif, car synonyme d'ancien esclave (Haudère, Vergès 1998). Malgré le principe d'égalité, le régime politique de toute l'île de La Réunion était jusqu'en 1946 celui d'une colonie. Cependant l'égalité collective n'est pas identique (même si le département et la région sont à égalité, les élections se déroulent de la même manière qu'en métropole), car certaines lois supplémentaires existent pour les départements d'outre-mer, le ministère de l'outre-mer en est responsable. Les domaines centraux de la Loi de Programme Outre Mer sont la création de places de travail, d'investissements privés et la mobilité entre la métropole et La Réunion. Les jeunes reçoivent des bourses de formation et de voyage pour l'Europe, il existe des exemptions de taxes et des salaires majorés pour les fonctionnaires de la métropole à La Réunion (www.outre-mer.gouv.fr/outremer).

population réunionnaise en situation d'intimité (quand on est entre Réunionnais), il est utilisé dans la publicité, la musique et la littérature. Certaines associations revendiquent la créolité comme langue et identité à travers leurs programmes et leurs activités. En politique, la créolité est instrumentalisée de différentes manières. Elle est entendue soit sous son aspect linguistique, soit en tant qu'identité culturelle régionale, comme marque de distinction par rapport à l'identité nationale. Dans un projet d'autonomie défendu par la gauche, elle a pour but d'être reconnue, alors que, dans un projet régionaliste ou plus ethno-nationaliste d'une certaine droite, elle délimite l'exclusion. Ces indications montrent bien la complexité de la question de l'identité régionale.

La reconnaissance culturelle de La Réunion (ou des autres régions, départements et territoires d'outre-mer) en France métropolitaine est quant à elle minime. Les départements outre-mer ne figurent que succinctement dans les manuels scolaires et ce n'est qu'en 2005 que 'les indigènes de la République' ont manifesté pour rappeler l'existence des populations d'outre-mer à Paris. En ce qui concerne la politique extérieure¹⁰, la France se vante des expériences multiculturelles concluantes dans les départements d'outre-mer, mais leur reconnaissance dans une politique interne est encore loin d'être acquise, notamment en vertu du fait qu'elles semblent affaiblir le principe républicain et universaliste.

De l'analyse culturelle à l'analyse politique de la citoyenneté à La Réunion

Dans les analyses anthropologiques récentes de La Réunion¹¹, l'affiliation individuelle à l'Etat français¹² est diversement pensée. Certains distinguent les 'Domien's¹³ des 'citoyens français à part entière' (Chérubini 1996 : 268) tandis que d'autres parlent d'une citoyenneté française propre à l'océan Indien et à La Réunion (Ghasarian 2002 : 665). D'autres encore conceptualisent la citoyenneté comme relevant d'une 'pluri-allégeance' (Watin 2005 : 160), voire la qualifient de 'paradoxale' et de 'colorée' (Vergès 2003). Trois cadrages conceptuels peuvent être illustrés par ces travaux : l'émergence d'une anthropologie du politique et de la citoyenneté à propos de la société réunionnaise ; l'importance d'une prise de distance avec le nationalisme métho-

¹⁰ Pour une prise de position, cf. Wolton (2002), et pour une appréciation de celle-ci, cf. Waldis (2005).

¹¹ Cf. par exemple Watin *et al.* 1991, Chérubini 1999, Ghasarian 2008.

¹² Dans la version classique de la citoyenneté française, une personne est d'autant plus citoyenne qu'elle n'est perçue que dans ses actions au sein de l'espace public et sans tenir compte de ses appartenances identitaires considérées comme personnelles et privées. Malgré la proposition de Schnapper (2000 : 260) de « réfléchir à une articulation plus concrète de l'un (civique) et l'autre (ethnique) à travers des institutions qui fassent leur place à l'un et l'autre » et malgré le glissement implicite de la conceptualisation de la nation vers l'ethnique dans les années 90, l'Etat français construit l'idéal républicain toujours en opposition avec le communautarisme multiculturel (religieux, par exemple, à travers la loi de la laïcité), considéré comme un danger (Safran 2003 : 341).

¹³ Celles et ceux qui vivent dans les Départements français d'outre-mer (DOM).

dologique ; et les conséquences méthodologiques d'une approche dialogique à la citoyenneté.

L'émergence d'une anthropologie du politique et de la citoyenneté

L'analyse culturelle de La Réunion se faisait jusqu'à la fin du siècle passé surtout par les notions d'«acculturation», de «créolisation» et de «réinvention culturelle» (Ghasarian 2002).

Si la dynamique de l'acculturation se caractérise d'emblée par une hiérarchisation des emprunts et des influences, la créolisation en revanche semble reposer sur un syncrétisme des éléments, le meilleur exemple étant le créole, une création linguistique spécifique. L'acculturation touche le développement structurel davantage que la créolisation qui elle semble plus au cœur des interactions. La distinction entre structure et acteurs est pertinente pour comprendre les approches structurelles ou interactionnistes des études anthropologiques. Elle se retrouvera dans une notion dialogique de la citoyenneté.

La réinvention culturelle est suggérée comme troisième optique. Sa version radicale peut mener à un indigénisme politique rendant caduc tout discours exogène. Mais là n'est pas le point. Les exemples choisis par l'auteur pour illustrer cette complexité culturelle se basent sur un autre cadrage que le culturel. Ils indiquent un glissement paradigmatique dans les événements qui font bouger la population réunionnaise. Ce n'est pas la complexité culturelle dans un sens étroit qui est au centre, mais une vision beaucoup plus politique de la société : la marche pour la paix dans le monde, le débat de la bi-départementalisation, la question du salaire des fonctionnaires ou même la maison des civilisations sont des questions qui interpellent des Réunionnais-e-s de tous bords. Le point commun de ces illustrations est de porter sur les structures étatiques, voire supra-étatiques, ou encore sur la revendication d'une identité régionale. En tout cas elles portent sur le politique.¹⁴ Dans ces exemples, la préoccupation culturelle laisse donc la place au politique avec, entre autres, différentes dimensions économique, historique et globale.

Ce constat d'une incompatibilité de registres entre l'analyse en termes culturels et politiques au niveau des faits sociaux permet d'illustrer l'utilité du concept de «citoyenneté» dans les études anthropologiques. Dans ce changement de perspective (ou d'une ouverture suivant le point de vue), l'argument des distinctions culturelles est décentré en faveur d'un point de vue politique de la société. En deçà d'un repli sur l'analyse de faits culturels, il existe la possibilité de suivre ce mouvement social. Cependant, cela signifie d'adopter un cadre d'analyse approprié pour les phénomènes politiques et étatiques-administratifs.¹⁵ Voici ce qui favorise l'émergence d'une anthropologie politique à La Réunion en général. Pour parler plus spécifiquement de

¹⁴ Une action ou une perspective est politique si elle est dirigée vers la place publique ou / et le bien commun, si elle est stratégique et si elle tient compte des rapports de forces (Swartz *et al.* 1966).

¹⁵ Dans ce contexte précis, la notion de culture appropriée nécessite un recadrage : l'accent se porte davantage sur la ressource argumentative et l'instrument de revendication (Rosaldo 2003) que sur la culture en tant que capacité d'expression indispensable pour le quotidien.

l'acteur individuel dans l'espace public politique, la conceptualisation explicite de la citoyenneté dans les études anthropologiques est nécessaire.

La prise de distance critique du cadre étatique national de la France

Dans les études anthropologiques de type 'acculturation' sur La Réunion, l'idée d'opposition mène à une séparation entre les identités réunionnaise et métropolitaine. Deux agrégats culturels sont considérés comme étant à la base de la société réunionnaise, « deux matrices incontournables et antagonistes de la tradition et de la modernité » (Chérubini 1996 : 267). L'entité réunionnaise est considérée comme la matrice traditionnelle, face à une métropole française représentant la modernité. Cette perception de la société mène à une conception de la citoyenneté divisée en deux classes : 'les Français à part entière' et les 'Domiens' (Chérubini 1996 : 268). Les conséquences d'une telle citoyenneté bifurquée¹⁶ se perçoivent également dans la conception classique de l'objet d'étude de l'ethnologie française que sont plus particulièrement la ruralité et les processus de modernisation. L'étude de Chérubini mesure l'assimilation à la France et illustre parfaitement les effets de l'implantation des structures villageoises et communales françaises sur la population à La Réunion à travers la création de fêtes locales.

Cette étude d'acculturation approche des structures politiques sous la forme d'un nationalisme méthodologique. L'Etat-nation est considéré comme culturellement neutre, société et Etat-nation ne sont analytiquement pas clairement distingués. Cette posture empêche que l'on puisse analyser les enjeux et les jeux du pouvoir du projet national. Par exemple, le glissement vers une notion de nation ethnique comme le décrit Amselle (1996) pour la France ne peut être réfléchi. Le nationalisme méthodologique se perçoit surtout à travers l'application de l'axe tradition – modernité.¹⁷ Pour les études de type assimilationniste, les structures nationales, administratives et politiques de la France forment un cadre de référence inconscient ou alors elles forment un cadre de référence conscient et normatif. Dans le premier cas, l'Etat français et son impact précis à la Réunion ne sont pas immédiatement percevables et ne suscitent donc pas de critique. Dans le deuxième cas, la France est érigée en modèle intouchable, universaliste et global représentant à elle seule l'unique modernité possible, qui serait culturellement neutre.

Or, nous l'avons vu, chaque formulation de la citoyenneté connaît une teinte culturelle nationale certaine, un modèle sans couleur culturelle de politiques étatiques n'existe pas. Par contre, à l'instar du concept de laïcité plurielle (Eve 2005), il est

¹⁶ Le terme de 'bifurquée' est emprunté de l'ouvrage *Citizens and Subjects. Contemporary Africa and the Late Legacy of Colonialism* de Mamdani (1996). L'auteur y soulève le problème d'un héritage citoyen 'bifurqué' entre le droit coutumier, valable pour les 'tribus indigènes', et un droit civique, valable pour les colons britanniques. Sans la résolution de cette opposition, un développement de la citoyenneté est, selon lui, difficile.

¹⁷ Evidemment, la déconstruction de la notion de tradition existe dans l'anthropologie en France. Seulement, dans les études en sciences sociales qui concernent La Réunion et qui opèrent avec l'axe d'opposition entre modernité et tradition, ces notions ne sont guère problématisées, elles paraissent donc figées.

possible de distinguer entre le concept général (et non pas le modèle national) et les différentes actualisations concrètes du fait citoyen.

Les conséquences méthodologiques d'une approche dialogique de la citoyenneté

Deux approches anthropologiques conceptualisent explicitement la citoyenneté à La Réunion. Michel Watin (2005) élabore la citoyenneté comme relevant d'une 'pluri-allégeance' tandis que Françoise Vergès (2003) la qualifie de 'paradoxale' et de 'colorée' (Vergès 2004, 2005). Ces deux approches de la citoyenneté réunionnaise placent au centre l'intervention de l'individu dans la société par rapport à un contexte et un projet politique plus large. Mais ces deux perspectives anthropologiques se distinguent (au moins) par trois éléments : par leur perception de l'histoire coloniale française, par leur compréhension du multiculturalisme en lien avec la citoyenneté, et enfin par leur approche de l'objet d'étude. La présentation et la discussion de ces conceptions font apparaître les conséquences méthodologiques d'une approche dialogique de la citoyenneté.

Pour Watin la question de la citoyenneté apparaît au moment où l'individu « émerge des groupes dans lesquels la plantation puis la ruralité l'avaient assigné » et se construit à deux niveaux : « en interne d'abord, dans la société locale, en tension entre l'individu et le groupe, vers l'extérieur ensuite, dans les rapports avec la France métropolitaine » (2005 : 157). Pour cet auteur, la question de la multiculturalité est un choix entre Charybde et Scylla : d'un côté, un communautarisme finalement sans issue car aboutissant à un particularisme rendant impossible la réalisation de projets communs ; de l'autre côté, un universalisme républicain désuet qui ne laisse qu'une place très réduite à la culture. L'auteur ne se positionne pas face à ce dilemme, mais il en multiplie les facettes et insiste sur l'estompement ou l'évitement social. Par la multiculturalité réunionnaise, l'idée de la pluri-allégeance citoyenne (à la France et à La Réunion) est géographiquement élargie par la prise en compte de la région de l'océan Indien ou de l'espace européen (2005 : 166). Watin débute son analyse à partir d'une opposition fondamentale entre communautaristes et universalistes pour la transformer en un multiculturalisme modéré, dans lequel la 'réunionité' devient une ressource identitaire positive qui prône une harmonie relative et contraint les débats fondamentaux pour éviter des tensions trop fortes (2005 : 168).

Dans ses écrits, Vergès (2003) déconstruit 'l'utopie coloniale' du principe de « liberté, égalité et fraternité » de la citoyenneté française. Elle suggère que la situation (politique) postcoloniale permet d'écarter l'opposition 'opportuniste' et 'idéologique' relative au multiculturalisme : « Le débat opposant 'républicains' rigides aux 'communautaristes' essentialistes fait abstraction de l'histoire, les uns soulignant la nécessité d'une abstraction universaliste, les autres celle d'une identité atemporelle, mais chaque logique masque ses politiques d'exclusion. » (Vergès 2005 : 69). Dans la citoyenneté réunionnaise, l'égalité n'est pas donnée : « La citoyenneté, l'égalité, la fraternité sont infléchies : citoyens mais colonisés, égaux mais pas complètement, frères mais petits frères. » (Vergès 2005 : 73). Les inégalités et l'infériorité qui accompagnaient le colonialisme n'ont aujourd'hui pas disparu, bien au contraire. Pour que leurs effets négatifs soient neutralisés, celles-ci doivent être pensées et exprimées.

Selon Vergès (2004 : 396), ce n'est donc qu'en positionnant l'empire français dans son histoire coloniale, en reconnaissant les effets de cette histoire dans l'espace imaginaire du passé et du futur et en se tenant strictement à la puissance évocatrice de l'individu dans son paradoxe quotidien, que la citoyenneté à La Réunion peut être comprise et adéquatement représentée.

Autant l'approche moderniste structurelle que l'approche postcoloniale interactionniste distinguent la citoyenneté nationale française de la citoyenneté régionale de La Réunion, mais leur perspective historique résultant dans l'approche à l'objet d'étude et surtout leur utilisation de la notion de culture divergent profondément. Trois dilemmes en résultent : succomber à un nationalisme méthodologique ou ne pas parler des contraintes étatiques du tout ? Adopter une notion de culture figée ou réduire la culture à une ressource argumentative ? Prôner une vision quelque peu angélique de l'égalité citoyenne ou une limitation à la reconnaissance et l'avancement individuel ?

Dans l'approche moderniste structurelle, la citoyenneté régionale réunionnaise semble s'ajouter à la citoyenneté républicaine et ne résout de ce fait pas le dilemme terminologique entre l'état de postcolonialité multiculturelle de La Réunion et le principe universaliste idéal de la citoyenneté républicaine classique. Ces difficultés proviennent de l'utilisation d'une notion de culture figée et du manque de distance critique par rapport au modèle culturel français. Le culturel et son instrumentalisation sont abordés au niveau structurel mais régional, cadrés par une perspective généralisant l'universalisme français du politique.

Dans la perspective postcoloniale interactionniste, les différents repères citoyens du passé et du présent, culturels et politiques, géographiques et sociaux sont incorporés ; la personne, l'individu est l'unité d'action et d'enquête. La difficulté de cette position résulte du fait que les spécificités culturelles et sociales de l'individu s'attachent à son ou ses mondes de vie (*Lebenswelten*) et à son positionnement spécifique dans la société. Alors, toute politique distributive d'égalité (Fraser 2003) ne peut alors se baser que sur la reconnaissance individuelle. Le culturel et le politique sont intimement liés et seulement accessibles au niveau individuel, le structurel ne peut être traité que par déconstruction.

En guise de conclusion

Dans ce texte j'ai argumenté en faveur d'une approche dialogique à la fabrication de la citoyenneté. J'ai explicité ce que j'ai pu comprendre à travers l'exemple de La Réunion de la construction de la citoyenneté dans un contexte politique postcolonial à travers une critique de sa version orientaliste et une prise de distance du nationalisme méthodologique. Et j'ai retracé ce cheminement vers une approche dialogique postcoloniale de la citoyenneté au niveau des travaux anthropologiques sur La Réunion. J'ai mentionné les présupposés d'une étude qui traite de la participation et de l'identité citoyenne dans un cadre normatif et étatique ; qui s'intéresse aux significations de la citoyenneté ; et qui décrit comment les citoyennes et les citoyens négocient les normes et les termes de leur participation. La différence de perspective avec une analyse de la citoyenneté d'un point de vue de la gouvernance comme la pratique Christian Giordano, où cette abstraction concrète est également comprise comme processus

antagoniste impliquant compétition, tension, conflits ainsi que négociation et compromis résulte de l'emphase d'une dimension spécifique de la citoyenneté et de la prise de position épistémologique. L'étude de l'éducation à la citoyenneté à La Réunion part de l'idée du savoir positionné et met l'accent sur la participation citoyenne. L'«abstraction concrète» est également étudiée par une perspective dialogique. Puisqu'elle accorde plus de place au positionnement individuel et puisqu'elle s'intéresse particulièrement à la participation, la traduction de l'abstraction citoyenne concrète devient donc celle de «citoyenneté positionnée».

Bibliographie

- Bénéï**, Véronique. 2005. Introduction: Manufacturing Citizenship: confronting public spheres and education in contemporary world. In: Véronique Bénéï (ed.) *Manufacturing Citizenship. Education and nationalism in Europe, South Asia and China*. London: Routledge, 1-35.
- Benjamin**, Didier & Henry **Godard**. 1999. *Les outre-mers français: des espaces en mutation*, Gap: Ophrys.
- Castels**, Stephen & Alistair **Davidson**. 2000. *Citizenship and Migration: Globalisation and the Politics of Belonging*. London: Macmillan.
- Chatterjee**, Partha. 2004. *The Politics of the Governed. Reflections on Popular Politics in most of the World*, New York: Columbia University.
- Chatterjee**, Partha. 1993. *The nation and its fragments. Colonial and postcolonial histories*, Princeton: Princeton University Press.
- Chazan-Gillig**, Suzanne. 2001. Les fondements du pluriculturalisme mauricien et l'émergence d'une nouvelle société. *Journal des anthropologues (Montrouge)* 87: 139-66.
- Chérubini**, Bernard. 1996. La construction symbolique des identités dans le monde créole: exemples réunionnais. In: André Carénini & Jean-Pierre Jardel (eds.), *De la tradition à la post-modernité. Ecrits en hommage à Jean Poirier*. Paris: Presses Universitaires de France, 267-81.
- Comaroff**, Jean & John **Comaroff**. 2006, Law and Disorder in the Postcolony: An Introduction. In: Jean Comaroff & John Comaroff (eds.) *Law and Disorder in the Postcolony*. Chicago / London: University of Chicago Press, 1-56.
- Eve**, Prosper. 2005. *La laïcité en terre réunionnaise. Origine et originalité*. Saint-André: Océan Editions.
- Fraser**, Nancy & Axel **Honneth**. 2003. *Umverteilung oder Anerkennung? Eine politisch-philosophische Kontroverse*. Frankfurt: Suhrkamp.
- Friedman**, Jonathan. 2003. Globalization, Dis-integration, Re-organization. The Transformation of Violence. In: Jonathan Friedman (ed.) *Globalization, the state and violence*, Lanham : Altamira Press: 1-35
- Fuma**, Sudel. 2004. Aux origines ethno-historiques du maloya réunionnais traditionnel ou 'le maloya réunionnais, expression d'une interculturalité indioocéanique'. *Kabaro (Université de La Réunion)* II, no. 2-3: 207-18.
- Gellner**, Ernest. 1983. *Nations and Nationalisms*, Ithaca: Cornell University Press.

Ghasarian, Christian. 2002. La Réunion: acculturation, créolisation et réinvention culturelles. *Ethnologie Française* XXXII, no. 4: 663-76.

Giordano, Christian. 2004. Governing ethnic diversity in rainbow nations: the politics of citizenship and multi-culturalism in Pensinsular Malaysia – the case of Penang. *Focaal, European Journal of Anthropology* 44: 89-102

Glick-Schiller, Nina & Georges **Furon**. 2003. Long distance nationalism defined. In: Joan Vincent (ed.), *Anthropology as politics*. Oxford: Blackwell, 356-65.

Hefner, Robert W. 2001. Introduction: Multiculturalism and Citizenship in Malaysia, Singapore, and Indonesia. In: Robert Hefner (ed.), *The Politics of Multiculturalism. Pluralism and citizenship in Malaysia, Singapore and Indonesia*. Honolulu: Hawaii University Press, 1-58.

Haudère, Philippe & Françoise **Vergès**. 1998. *De l'esclave au citoyen*. Paris: Gallimard.

Hobsbawm, Eric. 1990. *Nations and nationalism since 1780*. Cambridge: Cambridge University Press.

Isin, Engin F. 2002. Citizenship after Orientalism. In: Engin F. Isin & Turner Bryan (ed.), *Handbook of Citizenship Studies*. London: Sage, 117-28.

Mamdani, Mahmood. 1996. *Citizen and Subject. Contemporary Africa and the legacy of late colonialism*, Princeton Studies in Culture/Power/History, Princeton: Princeton University Press.

NicCraith, Máiréad. 2003. Culture and citizenship in Europe. Questions for anthropologists. *Social Anthropology (Cambridge)* 12, no. 3: 289-300.

Ong, Aihwa. 1996. *Flexible citizenship. The cultural logic of transnationalism*, Durham Duke University

Oraison, André. 1998. A propos de la décolonisation de l'île de la Réunion. L'attitude des communistes réunionnais de 1946-1996: qui est responsable de la départementalisation sur le plan politique? *Revue de droit international de sciences diplomatiques et politiques (Lausanne)*, no. 1: 1-34.

Rosaldo, Renato (ed.) 2003. *Cultural Citizenship in Island Southeast Asia: Nation and Belonging in the Hinterlands*, Berkeley: University of California Press.

Safran, William. 2003. Pluralism and Multiculturalism in France: pot-jacobin Transformations. *Political Science Quarterly (New York)* 118, no. 3: 437-65.

Schnapper, Dominique. 2000. *Qu'est-ce que la citoyenneté?* Paris: Gallimard.

Swartz, Marc, Victor **Turner** & Arthur **Tudden**. 1966. *Political Anthropology*, Chicago: Aldine.

Turner Bryan S. 2001. Erosion of Citizenship. *British Journal of Sociology (London)*, 52, no: 189-199

Turner, Terence. 1993. Anthropology and Multiculturalism: What is Anthropology that Multiculturalists Should be Mindful of It? *Cultural Anthropology (Arlington)* 8, no. 4: 411-29.

Vergès, Françoise. 2005. L'Outre-Mer, une survivance de l'utopie coloniale républicaine? In: Pascal Blanchard, Nicolas Bancel & Sandrine Lemaire (eds.), *Le fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. Paris: La découverte, 67-74.

Vergès, Françoise. 2004. Mémoires visuelles et virtuelles à l'île de la Réunion. *Cahiers d'études africaines (Paris)* 44, no. 1-2 / 173-174: 387-99.

Vergès, Françoise, Nicolas **Bancel** & Pascal **Blanchard**. 2003. *La République coloniale: essai sur une utopie*. Paris: A. Michel.

Waldis, Barbara. 2008. Créolité, laïcité et citoyenneté dans l'espace médiatique de La Réunion. In: Christian Ghasarian (ed.), *Anthropologie de La Réunion*, Paris: Editions des archives contemporaines, 135-158.

Waldis, Barbara. 2005. Staatlich verordnete Scheuklappen. Das republikanische Prinzip an den Schulen von La Réunion. *Tsantsa (Schweizerische Ethnologische Gesellschaft)* 10: 70-82.

Waldis, Barbara. 2004. Comment devenir un bon citoyen mauricien? Propos du corps enseignants au sujet d'une nouvelle matière scolaire. In: Michel Latchoumanin (ed.), *L'éducation et la formation dans les sociétés multiculturelles de l'océan indien*, Paris / St.Denis: Karthala / Université de La Réunion, 365-83.

Watin, Michel. 2005. *Les espaces urbains et communicationnels à la Réunion. Réseaux et lieux publics*. Paris: L'Harmattan.

Watin, Michel. 2000. L'invention de la citoyenneté dans une « jeune » société: le cas de la Réunion. Analyse d'un corpus de presse. In: Claude Fievet (ed), *Invention et réinvention de la citoyenneté, Actes du colloque international de Pau*, Université de Pau et des pays de l'Adour: Editions Joëlle Sampy, 493- 504

Wimmer, Andreas & Nina **Glick-Schiller**. 2003. Methodological nationalism, the Social Sciences, and the study of migration: An essay in Historical Epistemology. *International Migration Review* 37, no. 3: 576-610.

Wolton, Dominique. 2002. Identité et communication: le besoin du politique. *Outre mers, notre monde: entretiens d'Oudinot* (Paris): 204-209 (Autrement, Collection Mutations 215).